



C3

**Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe
Ouvrier Principal de 1^{ère} classe
Ambulancier Principal de la FPH
Agent de Maîtrise Principal
Dessinateur Principal
Aide Médico-Psychologique Principal
Accompagnant Educatif et Social Principal**

ECHELON	Indice Majoré	Durée
10	478	-
9	455	3 ans
8	435	3 ans
7	420	3 ans
6	408	2 ans
5	398	2 ans
4	385	2 ans
3	376	2 ans
2	375	1 an
1	373	1 an

Valeur du point d'indice = 4.92275 € brut au 01/07/2023

Au Traitement indiciaire s'ajoutent les 49 points du CTI (Complément de Traitement Indiciaire), pour les agents concernés.

Il est pris en compte dans le calcul de la pension dans la mesure où il a été perçu au moins un jour au cours des 6 derniers mois valables pour la retraite.